

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 75 (1946)
Heft: 13

Rubrik: Examens et fiches

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EXAMENS ET FICHES

Des expériences nombreuses, scientifiquement conduites, dans nos écoles, ont mis en relief l'aide précieuse que constituent les fiches, pour un examen de fin d'année.

Mgr Dévaud, qui les préconisa, distinguait les fiches d'enseignement et les fiches de contrôle. Les premières sont destinées, avant tout, soit aux élèves les moins doués, pour les mettre à flot, soit aux plus avancés, pour leur donner occasion de faire effort. Aux secondes, il assignait un rôle de pur contrôle.

Dans un examen de fin d'année, qui est un contrôle, les fiches apportent une aide appréciable, à l'examineur et aux élèves.

On connaît l'importance — parfois excessive, il est vrai — que maîtres et autorités locales attachent à cette séance. Dès lors, l'examineur ne saurait s'entourer de trop de précautions, pour obtenir des élèves l'image la plus exacte possible de leur savoir. Or, les fiches améliorent remarquablement les résultats. Côté élèves : plus de gêne, d'intimidation ; du temps pour réfléchir, pour se ressaisir, d'autant plus que les enfants répondent par groupes ; côté examinateur : questions plus étudiées, plus précises et plus nombreuses ; gain appréciable de temps.

Chacun de ces points mérite examen. La question orale a facilement quelque chose de brusque, presque d'agressif ; l'élève croit nécessaire de répondre immédiatement, presque sans réfléchir ; les timides se troublent, même avec l'examineur le plus patient ; le fait d'être interrogé par une personne étrangère suffit à décontenancer, et influe sur les résultats. Ces inconvénients disparaissent avec les fiches ; les 10 minutes de préparation permettent une lecture posée des questions, une claire compréhension, de la réflexion pour répondre ; l'interrogation par groupes de deux facilite ce travail : c'est le maximum de garanties de succès.

L'examineur prépare ses fiches à son bureau, à tête reposée. Ce temps de réflexion qu'il donne aux élèves, il se l'accorde aussi, d'où : choix plus judicieux des questions, étude plus soignée de la forme sous laquelle il les posera, et ce dernier point est des plus importants ; souvent, en classe, la meilleure forme ne se présente qu'après deux ou trois essais. Il peut aussi prévoir des fiches pour élèves plus faibles. Enfin, pour l'inspecteur, des réponses jaillissant avec ordre et célérité constituent un appréciable gain de temps. Ce sont ces avantages, et d'autres encore, que les essais tentés jusqu'ici ont permis de relever.

On a cru discerner quelques inconvénients à ce procédé. Quelques maîtres craignaient que les élèves ne comprennent pas les questions écrites ; mais ces dernières sont établies avec beaucoup de soin, dans la forme la plus simple, et, au besoin, l'examineur les complètes par de sous-questions orales. D'autres se sont demandés si les questions restaient les mêmes pour toutes les classes ; qu'ils se rassurent ; les intéressés ont prévu, pour le même sujet, une quantité de fiches différentes, pour obvier aux inconvénients que l'on devine. On a prétendu encore que les séances paraissaient parfois moins animées ; en effet, mais c'est plutôt un avantage ; les élèves travaillent dans le calme, donc beaucoup mieux.

Ces remarques, on le voit, n'enlèvent rien à la valeur de ces procédés ; si l'on ajoute que *les examinateurs savent se limiter aux cours et aux branches susceptibles de donner de bons résultats*, on comprendra la faveur dont jouissent les fiches auprès des maîtres, des autorités et des élèves. Au surplus, dans ce domaine comme dans d'autres, les intéressés accueilleront avec intérêt les suggestions éventuelles du Corps enseignant.

G. P.